

Ligue Lorraine de Football
Assemblées générales ordinaire et extraordinaire
15 octobre 2016 - Abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson

Présidence de M. René Lopez

Etaient présent(e)s ou représenté(e)s

Membres du comité directeur : M^{me} Monique Vautrin, MM. Guy Antoine, Hervé Cantiani, Alain Derché, Patrick Gebhart, Michel Gendron, Michel Keff, Claude Keime, Roger Lagrange, René Lopez, Avilio Nunez, Bernard Paquin, Alain Perrin, Fernand Rachel, Claude Siblot, Christophe Sollner, Michel Spindler, Jean-Marie Thiriet, Georges Zvunka.

Délégués des districts

. Meurthe-et-Moselle Sud : M^{me} Monique Vautrin, MM. Jean-Luc Dauplet, Maurice Forter, Joël Klein, Yann Leroy, Xavier Renard, Jean-Marie Thiriet, Bernard Valsaque.

. Meuse : MM. Daniel Chaomleffel, Daniel Fay, Christian Louis.

. Moselle : MM. Jean-Marie Briclot, Antoine Falchi, Michel Gotté, Martial Goujon, Christian Hocquaux, Jean-Louis Humbert, Roger Lagrange, Mustapha Malek, Edmond Michalski, Dominique Paul, Richard Sauer, Christophe Sollner, Henri Vignerou.

. Pays-Haut : MM. Maurice Biancalani, Christian Decamps.

. Vosges : M^{me} Pascale Lapôtre, MM. Jehan Banet, François Delon, Jean-Marie Diche.

Clubs

Achen Etting Schmittviller 2008, AS du Grand Couronné (Agincourt), CSO Amnéville, US Arches Archettes Raon, JS Audun-le-Tiche, TS Bertrange, AC Blainville Damelevières, CS et O Blénod, CA Boulay, FC Bulgnéville Contrex Vittel, RC Champigneulle, US Chatel, AS Clouange, Alliance Cocheren Rosbruck, ES Courcelles-sur-Nied, SR Creutzwald 03, ES Custines Malleloy, FC Devant-les-Ponts, AS Dieue-Sommedieue, FC Dombasle, FC Ecrouves, FC Eloyes, SA Epinal, US Etain Buzy, ES Fameck, AS Florange Ebange, FC Folschviller, US Forbach, US Froidcul, AS Gérardmer, AS Girancourt Dommartin Chaumousey, CS Godbrange Hussigny, ES Golbey, AS Gondreville, ES Gorcy Cosnes, Alliance 2008 (Gros Réderching), AS Grostenquin, FC Hadol Dounoux, FC Hagondange, GS Haroué Benney, FC Hayange, FC Hettange-Grande, CS Homécourt, SO Ippling, Jarville Jeunes Football, ES Joeuf, US Koenigsmacker, ES Laneuveville-la-Madeleine, AF Laxou Sapinière, US Lexy, FC L'Hôpital, Ent. Centre Ornain (Ligny), USB Longwy, FC Lorry Plappeville, AS Ludres, FC Lunéville, ES Macheren, ES Marange Silvange, SC Marly, APM Metz FC, ES Metz, AS Montigny-les-Metz, AS Morhange, SC Moulins-les-Metz, AS Haut du Lièvre Nancy, AS Nancy Lorraine, FC Neufchâteau Liffol, AS Neunkirch, GS Neuves-Maisons, AS Nomexy Vincey, Ent. Jeunes Est Moselle (Nousseviller), US Nousseviller, FC Novéant, AS Pagny-sur-Moselle, ES Petite-Rosselle, UL Plantières, US Raon l'Etape, AS Réding, E. Rehon Villers Morfontaine, JA Rémyilly, FC Remiremont, EFT Sarrebourg, FC Sarrebourg, FC Sarreguemines, AV.S. Saulnes Longlaville, ASC Saulxures, FC Seichamps, E. Sorcy Void Vacon, EN St-Avold, SR St-Dié, FC St Etienne-lès-Remiremont, AS St Julien-lès-Metz, FC St Max-Essey, AS St Nabord, FC Ste Marguerite, AS Ste Marie-aux-Chênes, AS Talange, SC Terville, ES Thionville, FC Thionville, ASP Thionville St François, FC Trémery, AS Vagny, FC Valleroy Moineville, AS Varangéville-St-Nicolas, FC Verny Louvigny, CS Veymerange, COS Villers, ES Villerupt-Thil, AS Villey-St-Etienne, MJC Volmerange-lès-Boulay, FC Woippy, FC Yutz.

Suite à émargement et vérification des pouvoirs, l'assemblée générale de la Ligue Lorraine de Football réunie le 15 octobre 2016 compte 573 voix représentées sur les 743 possibles, soit 77,12 % : le quorum est atteint et l'assemblée peut donc délibérer valablement.

Ouverture de l'assemblée et allocution de M. René Lopez, président

« Mesdames et Messieurs,

Conformément à la loi sur le sport et aux statuts de notre ligue, je déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire d'hiver 2016 de la Ligue Lorraine de Football.

Monsieur le représentant de la Fédération Française de Football,

Monsieur le représentant du conseil régional du Grand Est et maire de la ville de Pont-à-Mousson,

Monsieur le président du Comité Régional Olympique et Sportif de Lorraine,

Madame et Messieurs les élus lorrains,

Messieurs les présidents des ligues d'Alsace et de Champagne-Ardenne,

Messieurs les présidents des districts de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges,

Mesdames et Messieurs les présidentes, présidents et délégués des clubs de la ligue et des districts,

Madame et Messieurs les membres du comité directeur de la Ligue Lorraine de Football,

Mesdames et Messieurs les membres des comités de direction de football des districts de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges,

Mesdames et Messieurs les présidents et membres de commission, le personnel technique et administratif de la Ligue Lorraine de Football,

Mesdames et Messieurs les représentants de nos fidèles partenaires,

Messieurs les représentants de la presse régionale,

Chers invités et amis sportifs, bonjour à toutes et à tous.

Au nom du comité directeur et de ses élus, auxquels j'associe les membres de nos commissions et l'ensemble du personnel de la ligue, je vous souhaite une cordiale bienvenue et vous adresse nos plus vifs et chaleureux remerciements pour votre amicale et agréable présence que nous considérons comme une forme d'attention et de considération que vous voulez bien porter au football lorrain dans son ensemble et au fonctionnement de la ligue en particulier, vous dire aussi la totale satisfaction et l'immense plaisir que nous éprouvons à vous recevoir dans ce beau et fonctionnel ensemble de l'abbaye des Prémontrés mis à notre disposition et nous en remercions bien vivement la direction. C'est un retour dans ces lieux où se sont déroulées de nombreuses assemblées générales de la ligue dont les plus anciens se souviennent encore.

Avant de vous faire part brièvement de mes sentiments sur le vécu et le fonctionnement de notre ligue, de ses attentes aussi, je tiens à vous associer à l'hommage qui doit être rendu à toutes les personnes, hommes et femmes, jeunes et anciens, que nous avons connus et côtoyés de longue années au sein de nos clubs ou dans nos différentes instances de ligue et de district et qui, malheureusement nous ont quittés toujours trop tôt, sans oublier tous ceux et celles qui sont encore confrontés aux délicates et douloureuses épreuves d'une maladie, à toutes les familles frappées ou touchées par ces cruelles et douloureuses épreuves, qu'elles soient assurées de notre profonde et bien sincère sympathie et du total soutien de la famille du football lorrain.

En mémoire de tous ceux et celles qui nous ont quittés depuis notre assemblée générale d'été du 25 juin dernier, je vous invite à nous recueillir ensemble et observer quelques instants de silence.

Nous sommes toujours honorés et particulièrement sensibles à la présence des personnalités et des invités qui nous font tous l'immense plaisir et l'amitié d'assister à nos travaux, je tiens à citer tout particulièrement : Monsieur Henry Lemoine, maire de Pont-à-Mousson et vice-président du conseil régional, représentant Monsieur Philippe Richert, président de la Région du Grand Est ; Monsieur Bernard Désumer, vice-président délégué de la Fédération Française de Football, membre du comité exécutif, président d'honneur de la Ligue Lorraine de Football, membre fondateur et président d'honneur du District Mosellan de Football ; Monsieur Joël Muller, membre du comité exécutif de la Fédération Française de Football ; Monsieur Alain Lux, président du Comité régional Olympique et Sportif de Lorraine ; Monsieur Albert Gemmrich, président de la ligue d'Alsace et membre du comité exécutif de la FFF ; Monsieur Jean-Claude Hazeaux, président de la ligue de Champagne-Ardenne ; Monsieur Dominique Nato, directeur du CREPS de Nancy ; Monsieur Patrick Leiritz, président du district de la Haute-Marne ; Monsieur Vincent Gouyon, commissaire aux comptes. Si j'ai pu omettre de citer une personne, ce qui est toujours possible, je la prie de bien vouloir m'excuser et lui demande par avance son indulgence.

De nombreuses personnalités retenues par leurs obligations et nos invités habituels à nos assemblées se sont excusés, je veux citer en particulier : Messieurs Jacques Rousselot, membre du comité exécutif de la Fédération Française de Football ; Madame Isabelle Spitzbarth, directeur général du groupe « Mutuelle des sportifs », la compagnie d'assurance des licenciés de notre ligue, Messieurs Hervé Collot, Roger Mâchin, Roland Noël et Willy Richy, membres honoraires de la ligue.

Merci aux médias lorrains et en particulier à la presse écrite « L'Est Républicain », « Le Républicain Lorrain » et « Vosges Matin » représentée ici par M. Patrick Delahaye, qui par leurs articles et reportages relatent au quotidien, les différents résultats, événements et manifestations sportifs des clubs mais aussi de la ligue et des districts.

Avec l'évolution sociétale des mentalités et d'un repli sur soi, le bénévolat a besoin d'un second souffle et de se régénérer, il serait bon et bien que les médias accordent encore un peu plus d'attention aux dirigeants hommes et femmes, pour valoriser, encourager et soutenir leur engagement, comme nous le faisons. Merci pour eux toutes et tous.

Merci à l'Etat, au ministère des sports, à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale pour son aide apportée au football lorrain dans le cadre du CNDS et tout particulièrement pour la mise à disposition de quatre cadres techniques spécifiques d'Etat (CTS), contribuant ainsi à soutenir la politique de la ligue lorraine en matière de formation, d'éducation aux valeurs citoyennes et au développement des pratiques sportives et de santé en direction des jeunes licenciés, des féminines, des personnes sensibles et des handicapés.

Merci à la Fédération Française de Football, à la Ligue du Football Amateur, aux collectivités lorraines, tout particulièrement le conseil régional, les conseils départementaux, les municipalités, aux différents partenaires majeurs, tels la Caisse d'Epargne de Lorraine-Champagne-Ardenne, le Crédit Agricole de Lorraine, Volkswagen, DLSI, Nike, Sport 2000, Thermapolis qui apportent de façon pérenne leur soutien, leur écoute attentive et surtout, ô combien importante, leurs aides financières et matérielles tant à la ligue, qu'aux districts et aux clubs lorrains, ces derniers forment et solidifient le tissu associatif, ciment de la société civile et sportive, apportant l'équilibre indispensable à la vie de chaque jour.

La Ligue Lorraine de Football est en bonne forme, toujours active et vivante. Ses finances sont saines et en équilibre grâce à un budget maîtrisé et rigoureux dont vous aurez une présentation détaillée qui sera faite par le trésorier général de la ligue, Michel Spindler.

Je tiens à souligner que pour la quatrième année consécutive, notre compte de résultat affichant cette bonne santé financière, cela fait que nous avons attribué une subvention exceptionnelle à chaque district avec comme obligation que cette dotation soit consacrée à des actions visant à récompenser et valoriser les activités sportives et les actions citoyennes des clubs les plus méritants.

Il convient de préciser que les actions menées par le directeur du développement de la ligue, Emmanuel Saling, en matière de marketing auprès de nos partenaires publics et privés, sont pour beaucoup dans ces bons résultats financiers.

Bien sûr, l'impatience est là aussi, mais le temps associatif est un temps long, il faut davantage qu'ailleurs de la patience et de la ténacité. Nous n'en manquons pas.

Votre fidèle présence démontre votre envie de participer, de témoigner et d'agir ensemble, cette présence constitue pour nous une motivation dans la volonté que nous devons mettre en œuvre pour hausser et renforcer nos efforts afin d'assumer pleinement nos responsabilités et poursuivre l'engagement permanent dans les valeurs du sport en général et celles de notre discipline en particulier afin d'atteindre la cible qui constitue le cœur de nos priorités majeures à savoir : l'accueil, l'éducation et la formation des jeunes licenciés filles et garçons dans une démarche simplifiée et élémentaire qui tiennent compte du respect de soi, celui des autres et le respect de l'environnement en continuant toujours à nous appuyer sur les leviers basiques que sont la formation et le développement de la pratique physique et sportive, ceux élémentaires du football auprès de nos licenciés, jeunes et moins jeunes, sans aucune distinction, c'est aussi pour chacun de nous et de vous bénévoles de clubs, que vous soyez dirigeant, éducateur ou arbitre, un signe d'encouragement à poursuivre nos efforts, d'aller toujours plus loin, plus haut et plus fort afin d'atteindre l'excellence et l'efficacité dans un environnement sain, serein, tolérant, fraternel et convivial, c'est aussi pour chaque personnel technique et administratif, la reconnaissance d'un travail maîtrisé, bien accompli et d'un engagement permanent consacrés à l'intérêt général du football lorrain qui reste au service de ses centaines de clubs et de ses milliers licenciés.

Nos équipes de France masculines et féminines et en particulier la sélection de Didier Deschamps, depuis son parcours au mondial au Brésil et sa finale dans l'Euro 2016, dont chacun de nous a souligné l'importance concrète autant que symbolique, a fait qu'elle poursuit dans son élan, pour une étape importante avec un début rassurant pour sa qualification pour le mondial 2018. Cette équipe sait plaire et continue d'offrir du bonheur.

De grands événements footballistiques portés par notre fédération vont ou pourront se dérouler dans un proche horizon sur le territoire national, en 2019, le championnat du monde féminin senior précédé du championnat du monde féminin des U 20 en 2018. Nous souhaitons vivement que Nancy et le stade Marcel Picot soit retenus pour être site d'accueil du mondial féminin.

Une inquiétude s'est profilée pour le monde sportif, c'était la réforme territoriale prévue par le gouvernement.

Cela est presque fait, nous allons en parler lors de l'assemblée générale extraordinaire qui suivra cette assemblée générale ordinaire.

Des nouveautés voulues par la fédération et la Ligue du Football Amateur ont été mises en œuvre, à savoir :

. Le programme éducatif fédéral,

. Le « Label jeunes » qui a pour objectif de renforcer le projet club pour une mise en place d'une politique sportive autour de la pratique des jeunes en cohérence avec la politique fédérale,

. La feuille de match informatisée qui apporte plus de confort dans sa rédaction et son exploitation par les clubs et les différents services de la ligue et des districts.

La saison 2015-2016 bat son plein et les résultats de nos clubs de l'élite professionnelle sont pour le moment rassurant pour le FC Metz et un peu moins pour l'ASNL, préoccupant pour le SA Epinal, avec des motifs d'inquiétudes pour certains de nos clubs fédéraux amateurs.

Les équipes de jeunes engagées dans des championnats fédéraux tiennent leur rang avec beaucoup de panache.

Je félicite tous nos clubs lorrains engagés dans les coupes de France et de Lorraine ainsi que dans nos différents championnats seniors, féminines, jeunes, futsal, beach-soccer, entreprise pour leur parcours sportif et leur comportement exemplaire.

De nombreuses et très importantes actions techniques et d'animation sont réalisées chaque semaine sur l'ensemble du territoire lorrain avec toujours autant de succès et aussi de qualité dans chaque club par les soins des dirigeants et des éducateurs avec le concours des élus du comité directeur de la ligue et des districts, des membres bénévoles de nos diverses commissions, du personnel administratif, du DTR, des cadres CTR de l'équipe technique régionale, des CDFA et assistants techniques, des commissions de l'arbitrage ligue et districts, des arbitres qui assurent et veillent au bon déroulement des différents championnats et coupes ainsi qu'à la sécurité des pratiquants.

J'associe à ces bons résultats les clubs, leurs dirigeants et leurs éducateurs sans qui la ligue ne serait pas ce qu'elle est et ce qu'elle représente au sein de notre fédération.

Certes, il y a et il y aura toujours à faire plus et mieux sans perdre la notion des réalités du terrain et des moyens humains, financiers et matériels dont on peut disposer pour y parvenir.

Je tiens à vous remercier tous et toutes, vous féliciter pour le degré de votre engagement, la motivation et la passion qui vous animent, la qualité du travail fourni en relation étroite et permanente avec les membres du comité directeur, les présidents et les membres de chacune des commissions de la ligue et des cinq districts, l'apport du personnel administratif et de leur directeur Frédéric Varais, celle des clubs et de leurs dirigeants et éducateurs, sans omettre le corps arbitral et les commissions de district avec les conseils et les actions du CTRA, Benoît Bastien qui effectue et obtient de très bons résultats. Sans eux et sans vous, rien de ce qui a été fait n'aurait eu un tel degré de réussite et d'impact tant en interne qu'en externe, tout cela dans la droite ligne du plan d'actions 2013-2016 de la ligue.

Les assemblées générales se suivent et nous serions plus enclins à ne voir que les problèmes qui perdurent que ce qui progresse et va mieux ou bien.

Regardons l'avenir de la société sportive avec un peu plus d'optimisme et de confiance par rapport aux importantes difficultés actuelles de la société civile, même si cette dernière peut influencer sur la première.

L'exercice des responsabilités nécessite de suivre l'actualité de près d'avoir en même temps du recul et une vision lucide et raisonnable des perspectives.

C'est plus facile à dire qu'à faire mais c'est quand même la démarche vers laquelle il faut tendre.

C'est le côté pile du vécu de la ligue, mais il y a le côté face de celui-ci.

Les incivilités et dérives de comportements sont sources permanentes de préoccupation et de démotivation, de pertes de licenciés et de bons dirigeants. Nous nous devons tous de rester vigilants et faire preuve de fermeté certes, tout en restant justes par rapport à la gravité des faits, mais aussi faire de la prévention et anticiper dans nos actions menées par notre responsable aux actions citoyennes et les commissions spécifiques face aux incidents ou tensions en tout genre.

Avec de la volonté et de la rigueur, tout club touché par ce phénomène doit être capable de réagir et de sortir des chemins de traverse. Il s'agit de prendre ses responsabilités et de les faire partager.

En ce début de saison, quelques faits graves et des incidents sont survenus sur nos terrains lorrains, ils sont inadmissibles et intolérables, ce qui justifiera de lourdes sanctions individuelles et collectives pour éradiquer de tels faits indignes de leurs auteurs et de ceux qui les encouragent en leur accordant des circonstances atténuantes sans fondement et en rejetant la responsabilité sur les autres.

Je renvoie leurs auteurs et leurs dirigeants aux conséquences de la Loi Lamour qui date du 23 octobre 2006 qui stipule qu'en cas d'atteinte sur un arbitre qu'il soit officiel ou bénévole des sanctions pénales allant de 7 500 euros d'amende (outrage par des paroles, gestes) jusqu'à 15 ans de réclusion criminelle et de 150 000 euros d'amende pour violence sur un arbitre entraînant une incapacité de travail, une mutilation ou une infirmité permanente.

Je rappelle que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission du service public.

De nouvelles mesures vont être prises pour sensibiliser et prévenir les clubs et leurs licenciés.

Je tiens à rassurer, s'il le fallait, que le corps arbitral peut compter sur le soutien total (moral et juridique) du comité directeur de la ligue, ceux des districts et de leurs commissions.

Un autre sujet de préoccupation qui frappe les clubs et leurs présidents est celui de la judiciarisation menée par quelques parents en quête de tirer profits suite à accidents ou incidents sportif. Des clubs sont actuellement assignés devant les tribunaux. J'ajoute aussi que quelques clubs prennent le risque de se lancer dans de telles procédures en détriment de l'éthique sportive et sans souci des frais engendrés.

La ligue s'est bonifiée dans son fonctionnement suite à la création du « Centre interrégional de formation » (CIF) plateforme de qualité pour la formation d'éducateurs, d'arbitres et de dirigeants de la ligue de Lorraine, d'Alsace et aussi en capacité d'accueillir des candidats d'autres ligues.

Patrice Grethen, directeur technique régional, qui a la charge et la responsabilité du fonctionnement de l'ETR et du CIF, secondé par Franck Boschetti, avec la forte implication de Frédéric Acker, Pierre Metzger, Jérémy Moureaux, Jean-Marc Rodolphe et Claire Lefèvre. Ils accomplissent de l'excellent ouvrage avec le concours des cinq CDFA de nos districts et des éducateurs qualifiés et engagés de nos clubs.

Un bilan succinct vous sera présenté par le DTR.

Toujours dirigé par Jean-Robert Faucher et sous la responsabilité de la ligue, le pôle accueille en internat, pour une durée de deux années, de jeunes talents licenciés de nos clubs lorrains et aussi alsaciens.

Ils acquièrent dans l'efficacité et l'excellence une formation scolaire et technique reconnue par leur club et la DTN. Je me dois de souligner la qualité des relations du football lorrain avec le CREPS et sa direction sous le contrôle de Monsieur Dominique Nato, directeur de l'établissement, qui apporte toute l'attention voulue pour répondre à nos attentes et aux besoins du pôle dans le respect de la convention signée et des règles de l'établissement.

De nombreux jeunes pensionnaires ont intégré des centres de formation de clubs professionnels à la sortie du pôle et quelques-uns évoluent dans des sélections nationales de jeunes, c'est le signe de la qualité remarquable de travail du pôle espoirs du Grand Est.

Je félicite l'ensemble de dirigeants de club, éducateurs, arbitres, membres de commissions, hommes et femmes, qui seront mis à l'honneur dans le cadre de l'opération « Bénévole du mois » que la LFA a mis en œuvre depuis peu pour les récompenser de leur investissement.

Mes chaleureux compliments aux membres de notre ligue qui vont recevoir une distinction de notre fédération.

Félicitations les plus vives à tous les lauréats du challenge du Meilleur club de jeunes de la saison 2015-2016 et en particulier le club de l'APM Football et qui se verra remettre le trophée Paul Luxembourg le 21 décembre 2016 à Metz.

Bravo à toutes et à tous, je suis fier et heureux d'être parmi vous et de vous savoir à nos côtés pour le bien de notre ligue et du football lorrain.

J'ai été un peu long, comme d'habitude, mais je tenais à vous faire partager mes sentiments et ma satisfaction pour tout ce qui se fait de bien dans notre belle ligue grâce à chacune et chacun de vous.

Avant de conclure, en cette dernière assemblée générale ordinaire de notre ligue sur laquelle va se refermer la dernière page de son histoire ouverte en 1920, c'est avec tristesse et émotion que nous avons une pensée émue et reconnaissante envers tous ceux et celles qui ont apporté leur pierre au bel édifice qu'a été la Ligue Lorraine de Football durant 96 années.

Reconnaissance aux différents capitaines qui ont présidé aux destinées de la ligue : Messieurs Georges Colin, Arens, Maurice de Vienne, Armand Simon, Jacques Georges, Robert Pérussel, et Bernard Désumer ici présent.

Je vous remercie de votre écoute et de votre patience. »

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 juin 2016

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 juin 2016, tel que publié dans le cahier « Spécial assemblées générales » n°394, est approuvé à 98,42 % des voix exprimées avec 1,58 % d'abstentions.

Approbation du rapport moral 2015-2016

Après intervention du représentant du club de Raon l'Etape indiquant que ce club a disputé les 32^e de finale de la coupe de France contre Saint-Etienne, ce qui n'est pas précisé, le rapport moral est adopté tel que rédigé par M. Marc Baechel, secrétaire général, et publié dans le cahier « Spécial assemblées générales du 15 octobre 2016 ». L'assemblée note également qu'il convient d'ajouter l'accession en CFA de Raon l'Etape dans le rapport projeté.

M. Patrice Grethen, directeur technique régional, intervient ensuite. Il lui semble important de pouvoir s'exprimer devant les représentants des clubs en assemblée générale au nom de ses collègues techniciens. Il retrace succinctement leur activité sur trois saisons au travers d'une projection faisant l'objet d'applaudissements nourris. Il profite de la présence de M. Nato pour souligner leur bonne et précieuse collaboration avec le CREPS, dont M. Nato est le directeur, notamment pour le pôle espoirs, mais aussi et surtout dans le cadre de la création du « Centre interrégional de formation » (CIF).

A propos de la fusion, il remercie les présidents des trois ligues concernées, ainsi que M. Désumer, pour leurs premières décisions rassurantes, notamment en ce qui concerne le maintien de tous les salariés, dont les techniciens, et l'absence de mobilité forcée. Cela permet des projections sur l'avenir, en concertation avec les homologues techniciens des deux autres ligues, tous souhaitant pouvoir poursuivre le travail déjà réalisé dans la continuité.

La proximité avec les districts et les clubs est importante et - sans vouloir paraître conservateur - il faudra profiter de la mise en place de cette nouvelle grande région pour amener une valeur ajoutée au travail. Les trois équipes techniques régionales s'accordent pour : œuvrer à renforcer la structuration des clubs à travers le « Label jeunes » ; accompagner encore mieux sur le « projet club ». Egalement favoriser la professionnalisation de l'encadrement des clubs au travers de l'accueil d'apprentis ; enfin, travailler à améliorer les comportements des éducateurs en leur rappelant leurs devoirs au travers du programme éducatif fédéral.

Compte rendu financier de la saison 2015-2016 par M. Michel Spindler, trésorier général

Les comptes ont été publiés dans le cahier « Spécial assemblées générales » n° 394. Ils sont commentés par M. Michel Spindler en s'appuyant sur une projection clairement documentée. Aucune question ne lui est ensuite posée par l'assemblée ainsi informée.

Rapport général du commissaire aux comptes, exercice clos au 30 juin 2016

« Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 9 novembre 2013, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin sur le contrôle des comptes annuels de l'association « Ligue Lorraine de Football », la justification de mes appréciations, les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi. Les comptes annuels ont été arrêtés le 3 octobre 2016 par votre comité directeur. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association.

En application des dispositions de l'article 823.9 du code de commerce, les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

J'ai également procédé, conformément aux normes, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du comité directeur et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière des comptes annuels.

Rapport spécial sur les conventions réglementées

Il m'appartient de vous présenter, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 612.6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation. J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle relative à cette mission.

Les conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article 612.5 du code du commerce, je vous informe avoir été avisé de la convention nouvelle suivante autorisée par votre conseil d'administration au cours de l'exercice. Il s'agit d'une opération avec le district

du Pays-Haut avec M. Michel Keff en qualité de président. Nature et objet : prêt de 15 000 euros pour l'acquisition d'un véhicule et participation à l'achat de tablettes pour les clubs. Modalités : prêt sur 33 mois sans intérêt remboursable en 33 mensualités de 454,57 euros qui commence à courir le 31 octobre 2015 pour se terminer le 30 juin 2018.

Je vous remercie pour votre attention. »

A la demande du trésorier général, l'assemblée approuve les comptes de la saison 2015-2016 tels que présentés et vote l'affectation du résultat en report à nouveau de 5 164 euros (pour : 98,91 % ; contre : 1,09 % ; abstention : 0).

L'ordre du jour appelle la modification du siège de la ligue. Le président clôt l'assemblée générale ordinaire et déclare l'assemblée générale extraordinaire ouverte.

Modification du siège de la Ligue Lorraine de Football

Le président rappelle que la ligue de Lorraine a été créée en 1920 en Moselle ; son siège avait alors été déclaré à Metz. La réforme territoriale intervenant avec la fusion annoncée avec les ligues voisines, le siège administratif devant se trouver à Champigneulle, il est proposé à l'assemblée générale que le siège social soit officiellement transféré et déclaré à Champigneulle.

L'assemblée approuve cette proposition au scrutin secret à 96,73 % des voix exprimées (2,90 % contre ; 0,36 % abstentions).

Réforme territoriale

Intervention de M. Bernard Désumer, vice-président délégué de la FFF

« Quel plaisir, chers amis, de me retrouver parmi vous ce matin. Participer à vos travaux constitue toujours un moment particulier pour moi qui ai partagé tant de projets avec vous qui m'avez non seulement toujours accordé votre confiance mais aussi votre soutien sans réserve tout au long des nombreuses années que nous avons passées ensemble au service du football lorrain.

Ce matin nous sommes réunis pour ce qui, à mon sens, constitue le moment le plus important de l'histoire de notre ligue depuis sa création en 1920.

Aussi avant d'aborder ce point capital de notre ordre du jour, je voudrais rappeler ici et maintenant l'action des grands dirigeants et serviteurs qui ont permis à notre ligue de devenir ce qu'elle est présentement :

- Maurice de Vienne, l'unificateur, qui s'employa avec talent au regroupement, au terme de la première guerre mondiale, de la Lorraine libre et de la Lorraine annexée, président de 1921 à 1956. Quel bail, juste entrecoupé par la seconde guerre mondiale.

- Jacques Georges, le talentueux, président de 1959 à 1972 mais aussi président de notre fédération de 1968 à 1972 et surtout président de l'UEFA de 1983 à 1992.

- Robert Pérussel, le développeur, président de 1972 à 1992, qui fit passer nos effectifs de 50 000 à 80 000 licenciés. A ce trio exceptionnel, j'ajouterai Raymond Herlory, Carlo Molinari, Claude Cuny, Gérard Rousselot et Jacques Rousselot de grands dirigeants ayant servi le football professionnel lorrain et français.

Et puis comment ne pas citer Michel Platini qui fut tour à tour le joueur que l'on sait mais aussi le sélectionneur national puis le co-président du comité d'organisation de la coupe du monde 1998 avant de devenir le président de l'UEFA de 2007 à 2016.

Aucune ligue n'a donné autant de dirigeants d'une telle envergure au football français.

Et je ne voudrais pas oublier dans cette évocation les glorieuses pages écrites par nos clubs.

Metz et Nancy bien sûr mais n'oublions pas Longwy, Forbach, Thionville, Epinal qui goûtèrent eux aussi à un moment de leur histoire au professionnalisme.

Et du côté du football amateur les clubs ayant par leurs performances rejoint la notoriété nationale ne manquent pas : Audun-le-Tiche, Piennes, Giraumont, Talange, Amnéville, Merlebach, Petite-Rosselle, Sainte Fontaine, Stiring-Wendel, vice-champion de France amateur, Blénod, Rehon, Le Thillot, Saint-Dié, Vittel, champion de France amateur.

Je terminerai ce rappel historique en évoquant Roger Mâchin qui arbitra lors de la coupe du monde 1970 qui se déroula au Mexique et Gérard Biguet qui dirigea la finale des jeux olympiques 1988.

Et sa modestie dut elle en souffrir Joël Muller qui fait partie du Top 10 des entraîneurs français par le nombre de matchs de ligue 1 qu'il a coachés et qui, signe de confiance absolue, présida également, de longues années durant, le syndicat des entraîneurs de football français.

Tout cela méritait d'être rappelé ce matin juste avant de soumettre à votre approbation la fusion de notre ligue avec ses voisines d'Alsace et de Champagne-Ardenne.

Mais avant d'évoquer devant vous le sens et les conséquences de cette réforme de nos structures, permettez-moi de vous transmettre les chaleureuses amitiés du président de notre fédération, Noël Le Graët, que j'ai l'honneur de représenter ce matin. Sachez qu'il est plus que jamais à votre écoute en ce moment si important de la vie de notre football régional en général et celle de notre ligue en particulier.

Vous le savez, notre football amateur est à un tournant de son histoire. Il aura demain un autre visage, géographique, mais aussi et surtout administratif au sens large du terme.

Vous le savez d'autant mieux, que vous êtes au cœur de cette grande réforme territoriale décidée par l'Etat et obligatoirement mise en œuvre par notre fédération ainsi que l'ensemble du mouvement sportif. On ne peut, et

j'insiste sur ce point, ni s'y soustraire ni y déroger du fait des dispositions de la loi, chacun doit en être pleinement conscient.

Depuis de longs mois, la FFF et ses instances se préparent à cette profonde évolution. Dix-sept ligues régionales sur vingt-deux sont concernées par la modification de la carte de notre pays. Dix-sept ligues qui, très bientôt, n'en formeront plus que huit, afin de coller aux nouvelles grandes régions administratives de l'Hexagone. C'est le cas aussi chez nous en Lorraine.

D'ici peu, si vous en décidez ainsi, les ligues d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine ne formeront plus qu'une seule et même entité dont vos clubs et vos licenciés dépendront. C'est assez simple à dire, un peu plus compliqué à finaliser, et parfois, nous le savons, beaucoup plus difficile à admettre.

Simple à dire, parce qu'il nous faut respecter et appliquer la loi. Certains pourraient penser s'en affranchir en refusant le rapprochement, ce serait alors se mettre hors la loi avec comme conséquence une exclusion de l'organisation fédérale, tant au niveau sportif et des compétitions auxquelles vous participez qu'au niveau des élections fédérales à venir, avec pour résultat une mise sous tutelle de notre ligue.

Un peu plus compliqué à finaliser car, comme vous vous en doutez, la réunion de trois ligues suppose un lourd travail de préparation, car il faut prendre en considération tous les aspects liés au fonctionnement et à l'organisation : l'administration, les finances, la fiscalité, le patrimoine, la technique sans oublier et c'est même l'essentiel, les ressources humaines et le terrain.

Beaucoup plus difficile à admettre enfin, ne nous le cachons pas. Dans chacune de nos ligues, de nos régions, je n'oublie pas les districts, il existe un véritable attachement à une identité locale, que l'on est fier de représenter. Une page d'histoire se tourne d'une certaine façon, et ce n'est pas sans émotion.

Pour autant, il ne s'agit pas de renoncer à ses racines, à ses traditions ou à sa culture, même footballistique. Personne ne vous le demande.

Et puisque la réforme est là, puisqu'elle se présente comme un défi, eh bien la meilleure réponse à apporter est de relever ce défi avec toute la force collective qui caractérise notre football, toute la conviction de son engagement quotidien et tout son sens des responsabilités, maintes fois prouvé. Mais ce n'est pas à vous, dirigeants de clubs, de districts ou de ligue, que je vais l'apprendre.

Une fois encore, le football a choisi de donner l'exemple. Il a décidé de prendre cette réforme territoriale à bras-le-corps, il s'est résolu à en faire une opportunité de progrès pour l'avenir et d'avoir une attitude moteur vis-à-vis de l'ensemble du sport français.

Vous connaissez tous ce célèbre adage : l'union fait la force. En se rapprochant, en mutualisant leurs ressources, leurs expériences, leurs expertises, leurs idées, nos ligues régionales atteindront, demain, un niveau supérieur en termes d'organisation, d'efficacité, de performance, de crédibilité auprès de leurs différents interlocuteurs.

La pyramide de notre football n'en sera que plus solide, sa structure n'en sera que plus pérenne.

Tout au long de leur travail commun et constructif de rapprochement, les responsables de ligue ou de district en ont fait le constat : la réforme territoriale ouvre partout de nouvelles perspectives de développement.

Les ligues et les districts, qu'il faut vivement féliciter pour leur travail, pour leur investissement dans ce difficile dossier, verront leur rôle renforcé et davantage valorisé. Et au final, parce que l'objectif prioritaire se situe là, vous les clubs et vos licenciés en serez les premiers bénéficiaires. C'est le plus beau sens que nous pouvons donner à ce vaste chantier : mieux servir nos clubs, nos bénévoles, nos pratiquants et tous les passionnés de football.

Je crois que vous avez tous compris les enjeux de cette réforme et surtout l'enjeu principal de cette assemblée générale. Il vous est proposé d'entériner le rapprochement de notre ligue avec ses voisines d'Alsace et de Champagne-Ardenne, il vous est proposé de signer l'acte de naissance d'une nouvelle instance qui sera la locomotive du football régional, il vous est proposé d'apporter votre pierre au futur édifice de notre football, pour que nous en soyons tous fiers !

Je connais votre sens des responsabilités et je suis convaincu qu'à l'instar des autres ligues qui ont déjà tenu leur assemblée générale et qui toutes ont adopté à une écrasante majorité le traité de fusion qui leur était proposé, vous approuverez vous aussi massivement, parce que c'est l'intérêt de vos clubs et de notre football, la fusion de notre ligue avec ses voisines d'Alsace et de Champagne-Ardenne. »

Conformément aux dispositions réglementaires ont été joints en annexe des convocations envoyées aux délégués réglementairement invités aux travaux de l'assemblée générale :

- Le traité de fusion,
 - Le traité d'apport partiel d'actif,
 - Le rapport du commissaire à la fusion,
 - Le rapport du commissaire aux apports,
 - Le rapport de présentation des opérations de rapprochement et des décisions en résultant,
- étant précisé que le traité de fusion et ses annexes, ainsi que le traité d'apport partiel et ses annexes étaient disponibles sur le site internet de la ligue de Lorraine.

Conformément aux dispositions réglementaires, les documents suivants étaient mis à disposition au siège de la ligue de Lorraine (1 rue de la Grande Douve 54250 Champigneulle) et les délégués informés :

- Le projet de traité de fusion et le projet de traité d'apport partiel d'actif et leurs annexes,
- Le rapport du commissaire à la fusion et le rapport du commissaire aux apports,
- La liste des établissements des ligues participant aux opérations avec indication de leur siège,
- La liste des membres chargés de l'administration des ligues participant aux opérations,
- L'extrait des procès-verbaux des organes ayant arrêté le projet de traité de fusion et le projet d'apport partiel d'actif,
- Les comptes annuels des trois derniers exercices des ligues participant aux opérations,
- Les rapports des commissaires aux comptes des trois derniers exercices des ligues participant aux opérations,

- Les rapports de gestion des trois derniers exercices des ligues participant aux opérations,
- Les situations comptables intermédiaires ayant servi pour établir les conditions des opérations,
- Les budgets de l'exercice courant des ligues participant aux opérations,
- Les conditions dans lesquelles les contrats de travail sont transférés à la Ligue Lorraine de Football.

Une projection suit, détaillant avec précision la réforme territoriale, ses conséquences et la régularité des démarches entreprises.

Après interventions de Messieurs Lopez, Keff, Spindler et Thiriet au sujet du futur fonctionnement de la Ligue du Grand Est de Football tel qu'envisagé dans les domaines juridique, comptable, des ressources humaines et des compétitions, l'assemblée approuve à 95,74 % des voix exprimées (2,84 % contre ; 1,42 % d'abstentions) :

- la fusion entre la ligue de Lorraine et la ligue de Champagne-Ardenne selon les termes et conditions définis dans le projet de traité de fusion présenté,
- l'apport partiel d'actif de la ligue d'Alsace à la ligue de Lorraine selon les termes et conditions définis dans le projet d'apport partiel d'actif présenté,
- les statuts de la Ligue du Grand Est de Football.

Le président clôt l'assemblée générale extraordinaire et passe la parole à M. Michel Spindler qui présente le budget prévisionnel de la Ligue du Grand Est de Football.

La parole est ensuite donnée à M. Hervé Boillot, représentant de l'UNAF, qui interpelle les membres présents sur l'intolérable montée de la violence faite aux arbitres dans les stades malgré le bon travail réalisé au sein des commissions de discipline.

Au-delà des risques encourus sur les terrains et en dehors des terrains, cette situation a des conséquences sur le recrutement des arbitres et ce, malgré la coopération des dirigeants des clubs et des districts qui tentent de trouver des solutions.

Il précise en outre que l'UNAF a passé des conventions avec le procureur de la République, celles-ci ayant montré leur utilité tant dans la prise en compte facilitée des dépôts de plainte que dans l'accélération du temps judiciaire, également du non-laxisme des sanctions au niveau du tribunal correctionnel.

Il demande enfin aux dirigeants présents de veiller à bien intégrer leurs arbitres au sein de leurs clubs respectifs et, lorsque les situations l'exigent, de bien les soutenir.

M. Boillot termine son intervention en demandant à l'assistance, par un geste symbolique, de s'engager à refuser toute violence à l'encontre des arbitres.

Remise de distinctions

M. Désumer, représentant la FFF, et M. Lopez remettent à M. Aldo Filippini la plaquette fédérale de bronze et à M. Claude Keime la plaquette fédérale d'or.

Intervention des personnalités

M. Alain Lux, président du CROSL

« Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je vous remercie pour votre invitation, j'ai grand plaisir à être parmi vous aujourd'hui. Je vous adresse mes félicitations pour la parfaite tenue de ces assemblées générales ordinaire et extraordinaire.

Je salue les personnalités ici présentes. Je voudrais présenter aussi les salutations de mes amis présidents des CROS d'Alsace et de Champagne-Ardenne, actuellement à Tomblaine pour le comité consultatif régional. Ils travaillent à préparer le CROS du Grand Est (à l'image de ce que vous avez voté ce matin) avec le vote par l'ensemble des disciplines en formation Grand Est. J'ai choisi d'être parmi vous ce matin car votre discipline est la première au niveau régional.

Je constate qu'en un an, vous avez mené vos travaux à bien pour pouvoir aujourd'hui adopter la création de la Ligue du Grand Est de Football. J'aimerais que les disciplines du mouvement olympique de notre nouvelle région puissent faire le même travail à l'échéance fixée par le ministère, de sorte que le sport du Grand Est soit à ce moment-là bien représenté et fonctionnel.

Je vous adresse à nouveau mes félicitations et je souhaite une longue vie à la nouvelle Ligue Grand Est de Football. »

M. Henry Lemoine, conseiller régional et maire de Pont-à-Mousson

« Monsieur le président,

Merci de votre invitation. Je salue le représentant de la FFF qui me rappelait qu'il y a quelques années, bon nombre d'assemblées générales se déroulaient à Pont-à-Mousson. Je salue toutes les personnalités présentes et je vous dis le plaisir que j'ai à être parmi vous ce matin et, en qualité de vice-président de la commission des sports de la nouvelle Grande Région, à représenter le président Philippe Richert, retenu. Il aime le sport, sachez-le, il est venu à plusieurs grands matches dans notre région et vous verrez, Monsieur le Président qu'il n'est pas toujours facile d'œuvrer au sein de cette grande région quand on n'a pas le don d'ubiquité. J'ai plaisir à vous accueillir à Pont-à-Mousson en qualité de maire également.

Le sport est un outil important que la Région entend utiliser pour nombre de ses missions. D'abord apporter du lien social dans notre société car le sport est un fabuleux vecteur de création de lien social et nous en avons besoin.

Le football joue un rôle important au sein du sport, notamment en Lorraine. Bernard Désumer a tout à l'heure rappelé l'importance du football au sein de la Lorraine, de la fédération et aussi au sein de l'Europe car elle a exporté des talents aux niveaux national et international. Le football fait partie de la culture de notre région.

Le sport - et le football en particulier - permet de créer des liens en faisant se rencontrer des personnes qui n'auraient autrement aucune raison de se croiser. Il crée du lien social. C'est primordial.

Concernant l'éducation, vous avez un rôle essentiel à jouer dans notre société qui perd un certain nombre de ses repères, où l'éducation a énormément de mal à éclore. La cellule familiale est mise à mal. C'est un phénomène de société qu'il faut combattre en commençant par les plus jeunes générations, la cellule familiale faisant souvent défaut. L'Education nationale fait ce qu'elle peut. Les jeunes passent beaucoup de temps dans les clubs, vous avez ainsi une responsabilité d'éducation pour qu'ils trouvent dans la société une place correspondant aux attentes de ladite société.

La Région Lorraine a accordé un peu plus de 1 140 000 euros l'année dernière au football (aides accordées à la ligue, aux sportifs de haut niveau, aux clubs de haut niveau, conventions de développement avec les clubs professionnels, emplois aidés).

Vous voici donc dans la nouvelle grande région. Cette réforme est une révolution et, qu'on le veuille ou pas, elle existe et nous devons la faire nôtre. Le pire serait de décider de faire marche arrière. Tout le travail d'harmonisation qui a été fait tant au niveau politique que sportif ou institutionnel doit être valorisé au mieux pour que nous soyons plus forts demain dans cette grande région.

Je citai tout à l'heure les mérites du football lorrain. Il y a aussi les mérites du football de nos amis et voisins. Le club de Reims brillait il y a quelques années au niveau national et international, le club de Sedan ou celui de Troyes, le Racing qui vient de remonter, qui a connu de belles heures et qui a des ambitions. Il y a donc un potentiel important en matière de football en sein de cette nouvelle grande région. Elle permettra d'avoir une force de frappe. Les moyens plus importants dont elle disposera devraient permettre une politique forte sur l'ensemble du territoire. C'est certainement le point fort de cette réforme.

Hormis les problèmes de déplacements et de présence sur le territoire, j'ai constaté que vous attachez une importance particulière à maintenir un lien entre le club et l'organisation locale. C'est important car toutes les problématiques ne pourront pas remonter à la ligue.

Je souhaite enfin vous féliciter pour les résultats sportifs, de tout l'engagement bénévole qui existe au niveau du football, celui des arbitres et des éducateurs également, ainsi que toutes les personnes qui gravitent autour des terrains de football et qui font notre bonheur chaque week-end.

Je vous remercie de votre attention, longue vie et bonne chance à la Ligue Grand Est de Football. »

Clôture par M. René Lopez, président

« Je suis particulièrement heureux et fier, comme le comité directeur de notre ligue, de vous toutes et tous par la sagesse et le bon sens dont vous avez fait preuve en votant en votre âme et conscience à près de 96 % les traités de fusion et l'ensemble des textes qui vous ont été préalablement présentés et expliqués.

Vous avez fait la brillante démonstration que les Lorraines et Lorrains se sont projetés, au-delà des différences pouvant exister, que l'intérêt général doit primer.

L'histoire de chacune des ligues d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine va se fermer mais sans oublier les femmes et les hommes qui ont durant de longues décennies contribué à construire l'histoire de leur ligue.

Ainsi, la Ligue du Grand Est de Football est née aujourd'hui et mise officiellement sur le rail de la solidarité et du progrès pour s'élancer vers un avenir serein, fort et dynamique au service des 1 600 clubs, des 215 000 licenciés, des dirigeants, éducateurs, arbitres (femmes et hommes) qui font un remarquable travail de bénévolat.

Notre volonté et notre engagement se traduiront par des actes concrets après les élections du comité directeur de la LGEF que l'ensemble des clubs de ligue et les délégués des districts feront le 28 janvier 2017, convoqués en assemblée générale qui se déroulera à Villers-lès-Nancy. Je vous demande dès à présent de réserver cette date dans vos agendas.

La réussite de la LGEF reposera sur sa crédibilité envers les collectivités régionale, départementales et locales ainsi que vis-à-vis de nos partenaires.

De ce mariage de raison (excusez l'expression), que la loi nous impose, deviendra avec votre concours et votre compréhension un mariage heureux dans lequel chacune des trois ligues apportera ses compétences, son savoir-faire pour que la réussite vers l'excellence et l'efficacité permette à la Ligue du Grand Est de Football de se situer en bonne place dans le nouveau schéma sportif du territoire national.

L'identité lorraine comme celle des Alsaciens et des Champardennais ne va pas disparaître, elle sera au contraire force de dynamisme et de propositions pour que la LGEF soit encore plus forte et plus portée vers des évolutions de progrès.

Nous aurons beaucoup à faire encore avant d'atteindre la vitesse de croisière, d'harmoniser, d'unifier et de concrétiser les premiers objectifs puis la mise en place d'un plan d'action de la mandature qui débutera très prochainement avec votre concours.

Bonne saison sportive. Vive la Ligue du Grand Est de Football.

Bravo à toutes et tous. Merci encore pour votre écoute. »

René Lopez